Image not found or type unknown

Balance : pointage méthodologie

Par **SLD2025**, le **30/05/2025** à **10:06**

Bonjour,

J'effectue un peu de comptabilité dans une association et je m'interroge sur la balance. Je précise que je suis issue des finances publiques. Nous utilisons peu les balances.

Comment effectuez vous le pointage ? Quelle méthodologie appliquer ? A partir de quels documents ?

J'ai saisie des ecritures, mais j'ai l'impression quelles ne modifient rien ...

Dernière question : effectuez vous des contrôles de ce document en cours d'année ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Bonne journée

Par **AdminDelph**, le **30/05/2025** à **17:05**

Bonjour.

Idéalement, il faut effectivement effectuer un pointage de la balance régulièrement, voire tous les mois si l'activité de l'association est intense.

Cela permet de détecter rapidement les erreurs et de les corriger avant qu'elles ne s'accumulent.

Cela facilité aussi le pointage exhaustif est indispensable à la clôture de l'exercice pour préparer les comptes annuels.

[quote]
Vos écritures semblent "ne rien modifier"[/quote]

A tout hasard, ce n'est peut-être qu'une sensation car le principe de la partie double fait que chaque écriture comptable affecte au moins deux comptes, l'un au débit et l'autre au crédit. (La balance doit afficher les totaux débit et crédit égaux).

Vous êtes sur un forum de droit. Vous trouverez aisément un forum de comptabilité à

l'aide de votre moteur de recherche et de l'I.A.

https://comptapedia.fr/ecriture-comptable/ - https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés